

laïcité
action internationale
Trésors de l'Assemblée
charte de
l'environnement
www.assemblee-nationale.fr
coopération
interparlementaire
nouvelles
technologies
réforme du règlement
Mariannes d'aujourd'hui
missions patrimoine
d'information
mémoire
républicaine

5 années
au
service
de la
République
d'action

2002

Bilan d'activité de la XII^e législature

2007



É D I T O R I A L



Revaloriser le rôle du Parlement n'est pas seulement affaire de réforme institutionnelle. C'est aussi, c'est d'abord, une question de volonté quotidienne.

Durant cinq années, les 577 députés de cette douzième législature auront jour après jour œuvré pour rendre notre Assemblée plus moderne, plus ouverte aux citoyens, plus en prise sur son temps.

Ils auront fait évoluer de manière déterminante ses modes de travail, ouvrant plus d'espaces d'expression à l'opposition, faisant vivre le pluralisme jusque dans les débats les plus difficiles, envers et contre la tentation de l'obstruction, envers et contre la tentation de l'urgence.

Ils auront relancé l'activité diplomatique de notre Assemblée, faisant à nouveau du Palais Bourbon un carrefour de rencontres européennes et internationales.

Ils auront donné sa vraie dimension à la mission de contrôle en osant pénétrer de nouveaux territoires - environnement, santé, justice - et en ouvrant grand la porte de leurs débats aux médias.

Ils auront inventé de nouveaux modes de communication, imaginant manifestations et événements attirant à l'Assemblée des foules sans précédent.

Ils auront engagé le grand chantier de modernisation des infrastructures de l'Assemblée afin que celle-ci dispose enfin, dans les années qui viennent, des moyens d'action dignes d'un parlement moderne.

Ils auront au final collectivement justifié, chacune et chacun avec sa singularité d'élus, la confiance que leur a apportée le suffrage universel.

À l'heure où il est devenu courant de parler de crise de la représentation politique, ce retour au premier plan de notre Assemblée nationale, due à l'action des députés, constitue un réel signe d'espoir. Il ne peut que renforcer notre confiance commune dans l'avenir de notre démocratie parlementaire et dans l'avenir de notre République.



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

22 JANVIER 2003



Le 22 janvier 2003, les députés de l'Assemblée nationale et du Bundestag ont siégé ensemble, sous la double présidence de Jean-Louis Debré et de Wolfgang Thierse, donnant par cette initiative sans précédent un lustre exceptionnel à la commémoration du quarantième anniversaire du Traité de l'Élysée signé en 1963 par le Président Charles de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer.

QUAND L'ASSEMBLÉE ET LE BUNDESTAG NE FONT PLUS QU'UN



Au cours de cette séance, le Président de la République Jacques Chirac et le Chancelier fédéral Gerhard Schröder se sont adressés aux parlementaires des deux pays. Dans une déclaration commune, les deux assemblées ont solennellement réaffirmé leur volonté d'intensifier leur coopération, concourant ainsi au renforcement de l'amitié entre la France et l'Allemagne.

2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

14 JUILLET 2003

MARIANNES D'AUJOURD'HUI





Juillet 2003 : alors que le débat sur la laïcité s’esquissait dans l’opinion, l’Assemblée s’associait à l’organisation « Ni Putes, ni Soumises », affiliée à SOS-racisme, pour une exposition photos sans précédent. Pour célébrer la fête nationale, quatorze jeunes femmes des quartiers sensibles coiffaient le bonnet phrygien, offrant le visage d’une Marianne métissée et rajeunie, en révolte contre toutes les intolérances et tous les intégrismes. Sur des panneaux accrochés aux grilles, des contributions écrites par chacune

des quatorze « Mariannes d’aujourd’hui » exprimaient les espoirs et les valeurs des jeunes filles des quartiers difficiles : volonté d’une France plus fraternelle et plus ouverte, attachement indéfectible aux valeurs républicaines de liberté, d’égalité et de laïcité. L’image de leurs portraits géants couvrant la colonnade, reprise par les médias du monde entier, préluait aux débats législatifs que les députés devaient par la suite consacrer à la laïcité et au port des insignes religieux dans les établissements scolaires.

2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

2002 - 2007

Parce qu'il est des débats qui, par leur exceptionnelle gravité, dépassent les clivages partisans, parce que la démocratie exige que l'opposition ait toute sa place dans les missions de contrôle exercées par l'Assemblée, une règle a été posée en début de législature : les commissions d'enquête et les grandes missions d'information seraient désormais dirigées conjointement par un membre de la majorité et un membre de l'opposition. Ce principe d'action a permis aux travaux menés par l'Assemblée sur des sujets sensibles, tels que la fin de vie, la laïcité ou l'interdiction du tabac dans les lieux publics, de revêtir une autorité particulière, conduisant les pouvoirs publics à suivre sans délai les préconisations émises par les députés. Le grand public a découvert cette nouvelle règle à l'occasion de la commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau, présidée par un membre de l'opposition. Inédite par son sujet comme par ses modalités de publicité - pour la première fois dans l'histoire de la République, les travaux d'une commission d'enquête étaient entièrement ouverts aux médias, y compris audiovisuels - celle-ci a fait ressentir à tous les citoyens le rôle désormais essentiel pour la démocratie de la mission de contrôle exercée par l'Assemblée nationale.



QUAND L'ASSEMBLÉE DÉPASSE SES PROPRES CLIVAGES



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

2002 - 2007



Thabo Mbeki



Jorge Sampaio



Vicente Fox Quesada



Mahmoud Abbas



Juan Carlos I^{er}



José Manuel Barroso

Renouant avec une tradition républicaine, l'Assemblée a activement investi le champ international, multipliant les accords de coopération parlementaire avec les jeunes démocraties, s'engageant pour la francophonie, recevant dans ses murs les grands dirigeants de la planète. Elle a parallèlement, sur le terrain européen, donné une première traduction à l'espoir d'une Union plus proche des peuples et de leurs élus nationaux, en faisant vivre dans son hémicycle un débat

UN PALAIS BOURBON PLEINEMENT OUVERT SUR L'INTERNATIONAL



José Luis Zapatero



*Ehud Olmert
et Dominique de Villepin*



Hu Jintao



Abdallah II



Shirin Ebadi

permanent entre les députés et les responsables européens
- tels José Luis Zapatero en 2005 ou José Manuel Barroso en
2006. Héritière enfin de l'Assemblée nationale de 1789 qui
proclama les Droits de l'homme et du citoyen, l'Assemblée
n'a pas manqué de soutenir tous ceux qui, à travers le monde,
combattent pour la liberté, de l'iranienne Shirin Ebadi, prix
Nobel de la Paix et avocate inlassable des droits des femmes,
à Thabo Mbeki, héritier politique de Nelson Mandela
et président d'une Afrique du Sud réconciliée.

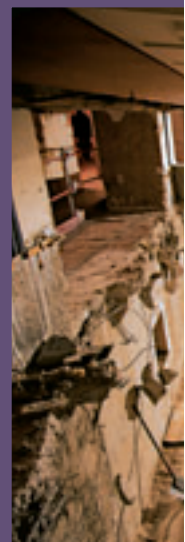
2002-2007
12^E LÉGISLATURE
 5 années au service
 de la République

2003 - 2008



L'Assemblée nationale n'avait guère connu de chantier aussi ambitieux depuis les années 1830 et le réaménagement du Palais Bourbon par Jules de Joly. Pour accroître l'espace dédié au travail parlementaire, deux immeubles entiers - le 33, rue Saint-Dominique et le 95, rue de l'Université - ont été acquis ou loués par l'Assemblée en 2003. Entièrement remis à neuf, ils accueillent depuis 2006 les nouveaux pôles « affaires internationales » et « affaires européennes » et le pôle « économie » de l'Assemblée ainsi que des espaces supplémentaires de travail pour les députés. Surtout, les neuf étages de l'immeuble Jacques Chaban-Delmas ainsi que son annexe du 32, rue Saint-Dominique font depuis 2005 l'objet d'un plan de restructuration complet. Enfin, dans le Palais Bourbon même, plusieurs étages ont été libérés par les services pour accroître, ici encore, les possibilités offertes aux élus.

En 2007-2008, au terme du chantier conduit sur ces cinq sites, chacun des 577 députés pourra disposer d'un espace de travail doublé par rapport au standard actuel, avec des équipements entièrement mis aux normes actuelles. Les halls d'accueil et les espaces de réunion - salles Lamartine et Victor Hugo - seront eux aussi rénovés en totalité afin d'accueillir séminaires et colloques internationaux et ouvrir l'Assemblée aux exigences des médias modernes.



UN DES PLUS GRANDS CHANTIERS
CONDUITS À L'ASSEMBLÉE
DEPUIS 150 ANS



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République



2003 - 2006



LE PATRIMOINE
DE L'ASSEMBLÉE RAJEUNI
POUR LONGTEMPS



Parallèlement aux travaux destinés à moderniser l'Assemblée, un plan de restauration du cœur historique du Palais Bourbon a été mis en œuvre dès 2003. Mettant à profit chaque coupure estivale, peintres, ébénistes et techniciens du patrimoine ont redonné une seconde jeunesse à toutes les salles qui bordent l'hémicycle, rénovant œuvres d'art, mobilier et infrastructures dans l'esprit d'origine.

Point d'orgue de cette campagne, la rénovation en 2006 de la colonnade ouvrant sur la place du Palais Bourbon et de la porte monumentale datant de 1806 s'est accompagnée d'une nouvelle « mise en lumière » qui révèle chaque soir la majesté retrouvée de l'édifice.

Cette mise en valeur du patrimoine n'a nullement empêché de procéder aux nécessaires aménagements dictés par le temps. Ainsi, le bureau de tabac a-t-il été - interdiction de fumer dans les lieux publics oblige - remplacé par un kiosque, tandis que le pittoresque salon de coiffure, vestige d'une époque ancienne, a pour sa part été remplacé par une salle dédiée aux toiles contemporaines.



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République



2002 - 2007





DÉBATS MARATHONS AU PALAIS BOURBON

Comme celles qui l'ont précédée, la douzième législature de la V^e République a connu ses « débats marathons ».

Celui consacré à la réforme des retraites en 2003 aura particulièrement marqué les esprits, avec plus de 21 heures de discussion générale et 135 heures pour les articles et les amendements. De même, les 100 000 amendements déposés à l'ouverture de la discussion du projet de loi relatif à la fusion Gaz de France-Suez auront eu l'honneur, en septembre 2006, de la « une » de tous les médias.

Exprimant sans dévier la conviction que des débats parlementaires longs et approfondis, loin d'être un obstacle à la réforme du pays, en constituaient au contraire la condition et le levier, le Président Jean-Louis Debré a constamment plaidé pour que le temps nécessaire soit laissé par l'exécutif à la discussion des textes. Parallèlement, afin qu'aux pratiques d'obstruction puisse se substituer une culture de critique constructive, l'idée a été lancée d'un véritable statut de l'opposition qui garantisse les droits d'expression de celle-ci dans tous les débats et temps forts politiques.



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

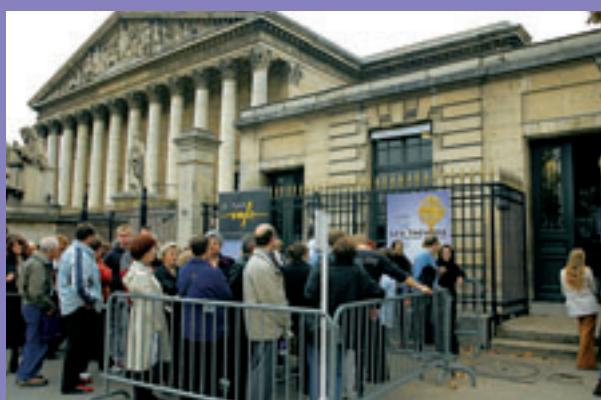
SEPTEMBRE 2005



Minutes originales du procès de Jeanne d'Arc, texte de La Marseillaise

de la main de Rouget de Lisle, masque mortuaire de Mirabeau... :

depuis deux siècles, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a accumulé, au fil des donations et des acquisitions, une série de pièces exceptionnelles, témoins de notre histoire nationale. Celles-ci n'avaient cependant jamais été dévoilées à leurs véritables propriétaires, les Français. Cette lacune est désormais réparée : durant les mois de septembre et d'octobre 2005, ce sont plus de 65 000 visiteurs - record d'affluence toutes catégories pour une exposition organisée à l'Assemblée - qui se sont pressés pour admirer « Les Trésors de l'Assemblée nationale » dans une galerie des fêtes ouverte pour l'occasion à tous les citoyens. Pour que chacun puisse profiter de cette grande exposition historique et civique, l'Assemblée avait mis en place un partenariat avec la SNCF assurant des tarifs préférentiels à tous ceux qui souhaitaient se rendre à Paris pour la visiter.





65 000 VISITEURS :
 RECORD D'AFFLUENCE POUR
 « LES TRÉSORS DE L'ASSEMBLÉE »



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

2002 - 2007

Dans un univers de plus en plus concurrentiel, chaque outil de communication destiné à capter l'attention des citoyens se doit d'être le plus performant possible, ne serait-ce que pour rendre justice à la qualité du travail des députés.

Tout au long de la législature, le dispositif d'information de l'Assemblée a fait l'objet d'une rénovation systématique : refonte du site internet, création d'un nouveau logo, mise en place d'une lettre d'information interne, modernisation des visites, création d'une collection d'ouvrages sur l'histoire parlementaire, décision de rendre la Chaîne parlementaire présente sur le réseau TNT...

Dernier exemple en date de cette exigence d'une Assemblée ouverte et interactive, la réouverture de « La Boutique » en septembre 2006 est venue parachever le plan destiné à renvoyer à tous les citoyens l'image d'un Palais Bourbon moderne, dynamique, résolument en prise sur son temps.



NOUVELLE BOUTIQUE,
NOUVEAU SITE INTERNET,
NOUVEAU LOGO...



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

2002 - 2007

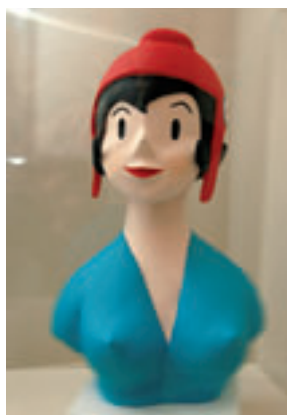
Les députés ont tenu à rendre hommage à cette forme ultime de la liberté d'opinion qu'est le dessin d'humour politique

en accueillant dans leurs murs en 2003 une étonnante exposition : « La caricature politique entre à l'Assemblée ».

Les visiteurs, surpris mais amusés, ont pu y découvrir une

rétrospective du dessin politique d'humour sous la

V^e République, dans laquelle les « ténors » de l'Assemblée n'étaient eux-mêmes guère épargnés par le trait corrosif des satiristes. Puis, en 2005, à l'occasion de l'exposition « Trésors », l'Assemblée dévoilait au public la collection - qu'elle avait récemment acquise - de bustes en terre cuite de Daumier croquant « Les célébrités du Juste Milieu », parmi lesquels de nombreux parlementaires de la Monarchie de Juillet.



Enfin, au carrefour de l'humour, de la convivialité et de l'hommage rendu aux valeurs républicaines,

l'Assemblée a acquis la célèbre collection de bustes de Marianne constituée par le journaliste Pierre Bonte au fil de ses pérégrinations dans nos campagnes.

Dans une vitrine spécialement conçue pour elles à l'entrée de la Bibliothèque de l'Assemblée, elles surveillent désormais les parlementaires et leurs travaux de leur œil vigilant.

TRAITS D'HUMOUR AU PALAIS BOURBON





2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

2 0 0 5 - 2 0 0 6

Les hasards de l'histoire avaient rendu l'Assemblée propriétaire de locaux de prestige dans l'aile du midi du Château de Versailles, avec pour double effet de faire peser sur le budget du Palais Bourbon des dépenses sans rapport réel avec ses missions et de priver l'établissement public gérant le monument d'espaces lui revenant de fait. La loi du 26 juillet 2005, issue d'une proposition de loi du Président de l'Assemblée, met fin à cette situation, toutes dispositions étant prises par ailleurs pour que l'hémicycle de l'aile du midi qui accueille les députés et sénateurs lorsqu'ils se réunissent en Congrès soit mis à disposition chaque fois que nécessaire.

Cette initiative, saluée par la presse comme un « geste de transparence républicaine », a témoigné de la volonté de l'Assemblée, à l'heure où le pays connaît une situation financière délicate, de montrer l'exemple d'une gestion rationnelle et économe de l'impôt acquitté par les citoyens.





LA RÉPUBLIQUE
REND VERSAILLES

2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

2002-2007



Durant les cinq années de la douzième législature, les députés auront constamment mis la question environnementale au premier rang de leurs priorités. Lois sur la gestion de l'eau, la relance des parcs naturels, le recyclage des déchets radioactifs, la mise en sécurité des centrales nucléaires... missions d'information ou commissions d'enquête sur les organismes génétiquement modifiés, l'amiante, l'effet de serre ou encore l'équilibre naturel en zones pastorales... actions de sensibilisation civiques telles que le concours philatélique ouvert en 2004 pour dessiner une « Marianne de l'environnement » ou l'accueil en France du vice-président Al Gore et de son film « une vérité qui dérange » : les leviers d'action parlementaire auront été mobilisés dans toute leur diversité. La trace la plus durable de cet engagement demeurera naturellement la Charte de l'environnement. Longuement débattue par les députés puis solennellement adoptée en Congrès le 28 février 2005, ce texte novateur est venu, aux côtés de la



Déclaration des droits de l'homme de 1789 et des droits sociaux proclamés en 1946, s'intégrer à notre loi fondamentale. Il garantira que toutes les normes édictées à l'avenir par les pouvoirs publics, à commencer par les lois de la République, intégreront la volonté d'un développement respectueux des ressources naturelles.



L'ENVIRONNEMENT, PRIORITÉ DES DÉPUTÉS



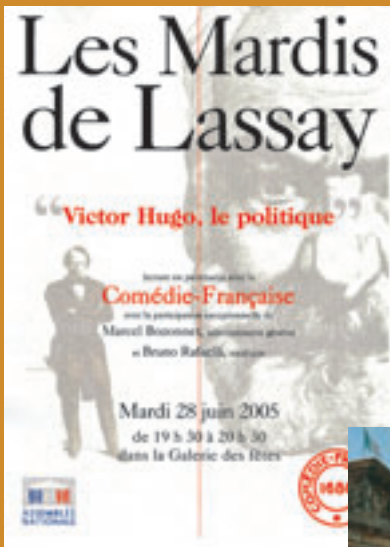
2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République

2002 - 2007

La législature a été marquée par une intense activité éditoriale avec le livre de prestige *L'Assemblée nationale*, un inventaire intitulé *Le Patrimoine de l'Assemblée nationale* et les *Mémoires de la France* sur les trésors de la bibliothèque et des archives. Pour mieux connaître l'histoire parlementaire, on lira avec profit *Les Quinze mille*, un livre truffé d'anecdotes sur les députés d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi *Dreyfus réhabilité*, le compte rendu de la séance au cours de laquelle les députés votèrent la réintégration de Dreyfus dans l'armée, *Le Rapport Briand* sur la séparation des Eglises et de l'Etat, ou encore *André Malraux à l'Assemblée nationale*, recueil en forme d'abécédaire des déclarations du ministre de la Culture devant les députés. Après avoir publié six volumes des *Grands discours parlementaires*, de la Révolution à la Cinquième République, l'Assemblée a réuni une équipe de neuf universitaires pour écrire la première *Histoire du Parlement* publiée en France. Dernière nouveauté : la parution d'une anthologie des plus belles professions de foi électorales, *Parole de député*. Au total, seize publications !



LA RÉPUBLIQUE ET L'ASSEMBLÉE, UNE SI BELLE HISTOIRE !



2002-2007
12^E LÉGISLATURE
5 années au service
de la République



*2003 : proposition de loi
visant à initier
les élèves des écoles
élémentaires,
des collèges et des lycées
aux gestes de
premiers secours.*



*2004 : proposition de
loi visant à instituer une
formation pour les élèves
sur l'attitude
à tenir en cas
d'agressions
morales, verbales
ou physiques,
d'incitation à la
consommation de drogue
et de racket à l'école.*

Depuis 2002, près de 2 500 enfants et, à travers eux, 3 500 classes de CM2 ont pu vivre au Palais Bourbon ce moment exceptionnel d'initiation à la vie civique qu'est le Parlement des enfants. Les 577 députés sont activement associés à cet événement puisque chacun d'entre eux parraine la classe qui représente sa circonscription.

Preuve du sérieux et de la rigueur des travaux qui s'y déroulent, plusieurs propositions du Parlement des enfants sont devenues depuis sa création des lois de la République.

Au cours de cette XII^e législature, le Parlement des enfants a adopté 4 propositions de loi. Celle de 2005 a été reprise dans la loi du 5 janvier 2006 d'orientation agricole.

UN PARLEMENT DES ENFANTS TOUJOURS PLUS CRÉATIF



2005 : proposition de loi visant à lutter contre la pollution due aux sacs plastiques en rendant obligatoire l'utilisation de sacs uniquement biodégradables.

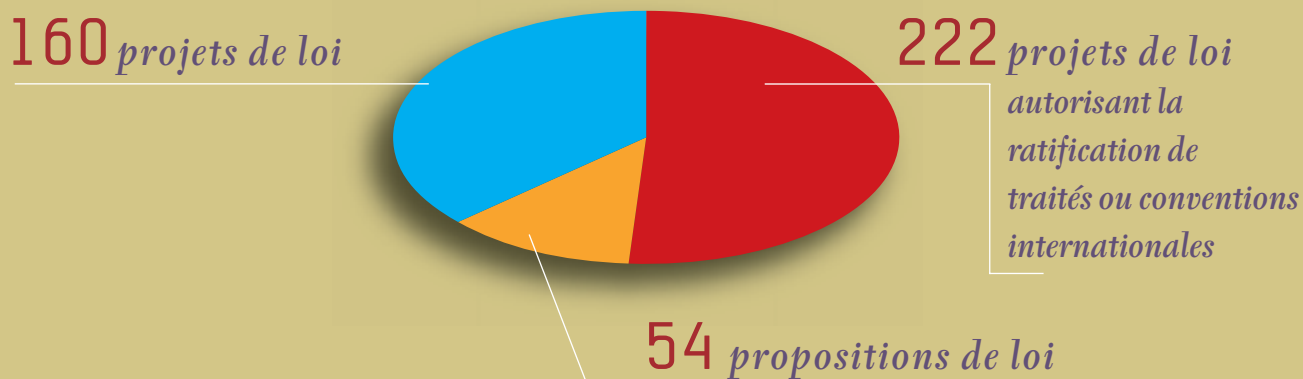


2006 : proposition de loi visant à informer le consommateur de l'utilisation de la main-d'œuvre infantile dans la fabrication des produits.



LA XII^E LÉGISLATURE EN CHIFFRES-CLÉS¹

Nombre de lois *adoptées*² : 436



Nombre d'*amendements* :

- déposés : 243 259
- adoptés : 16 878

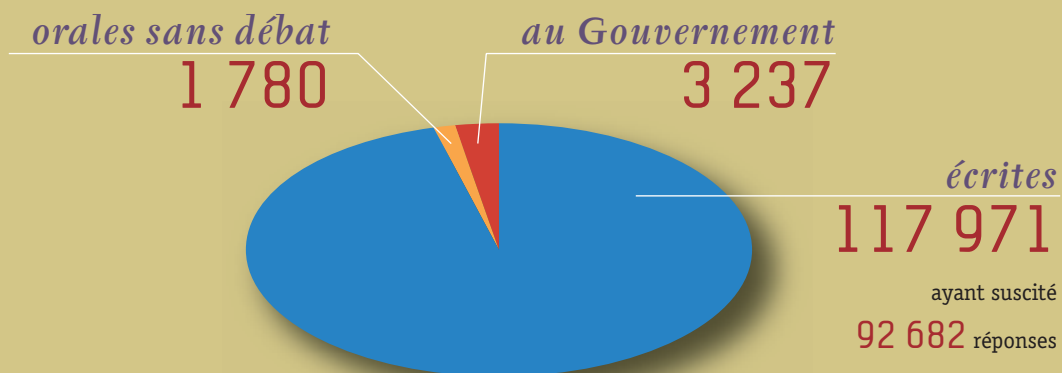
¹ Du 19 juin 2002 au 6 février 2007.

² Textes adoptés définitivement.

Nombre de *rapports* : 1 863



Nombre de *questions* :



Nombre et durée des *séances* :

- nombre de séances : 1 358
- nombre de jours de séance : 568
- nombre d'heures de séance : 5 073

Conception, rédaction, réalisation
Milou+Dufay / Zaoum

Impression
Imprimerie IME

Crédits photos
Photographes de l'Assemblée nationale
Frédéric Christophoridès



Secrétariat général de l'Assemblée nationale
Service de la communication
et de l'information multimédia



Secrétariat général de l'Assemblée nationale
Service de la communication et de l'information multimédia
126, rue de l'Université - 75007 Paris
Tél : 01 40 63 69 69 - Internet : www.assemblee-nationale.fr